

Québec, le 2 avril 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 20 mars 2019, le député de Pontiac inscrivait au feuillet des questions demandant des réponses concernant la Plateforme Approche Interactive au développement de l'enfant (A.I.D.E).

Sachez que le gouvernement a confirmé son objectif d'améliorer significativement l'accès aux services pour les enfants âgés de 0 à 5 ans en faisant du projet Agir tôt, un projet gouvernemental prioritaire. Par le projet « Agir tôt et de manière concertée », le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) verra à améliorer la capacité à dépister les difficultés et les retards de développement chez les enfants avant leur entrée à la maternelle, notamment par le déploiement progressif de la plateforme A.I.D.E dans l'ensemble des régions du Québec et à rehausser les services professionnels d'évaluation et d'intervention précoce. Il augmentera l'offre de services des programmes Jeunes en difficulté, déficience physique, déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme afin de diminuer significativement les délais d'accès aux services.

Ainsi, le rehaussement des ressources par l'embauche de professionnels viendra renforcer l'offre de services actuelle et permettra la prise en charge des enfants en attente. Les services requis par ceux-ci sont déterminés à partir d'un processus établi qu'est l'évaluation des besoins et sont inscrits au plan d'intervention. Donc peu importe le milieu de vie de l'enfant, les services octroyés sont les mêmes.

... 2

Par ailleurs, l'embauche de professionnels pour actualiser ce rehaussement des offres de services se fera graduellement par un déploiement sur les prochaines années. L'ensemble des directions du MSSS travaillera de concert avec le réseau, entre autres, les directions des ressources humaines des établissements, pour l'élaboration d'un plan d'embauche.

Enfin, tel qu'il est mentionné dans le cadre de l'annonce du budget du Québec (2019-2020) le 21 mars dernier, le gouvernement s'est engagé à offrir à tous les enfants du Québec, âgés de 0 à 5 ans, un dépistage précoce des difficultés et des retards de développement ainsi qu'un accès à des services correspondant à leurs besoins par un rehaussement des équipes d'intervention précoce. Le budget 2019-2020 prévoit des investissements de 48 M\$ en 2019-2020 pour permettre la réalisation de ces actions. Ces derniers atteindront progressivement 88 M\$ d'ici 2023-2024.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre délégué,



Lionel Carmant

N/Réf. : 19-MS-03175